

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration

Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****19 septembre 2025****Délibération n°CA-2025-40**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 10 membres représentés.

Charte INGENIUM

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la Charte de fonctionnement en annexe

Approbation de la charte INGENIUM

Résultats du vote

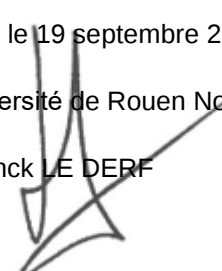
Pour	32
Contre	0
Abstention	0

Le Conseil d'Administration approuve la charte INGENIUM.

Fait à Rouen, le 19 septembre 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Franck LE DERF



Charte de fonctionnement de l'Université Européenne INGENIUM à l'URN

Validé par l'équipe de direction de l'URN le 09/09/2025

Présenté au conseil d'administration de l'URN le 18/09/2025

Article 1 - Champ d'application et définition de l'Alliance européenne INGENIUM

Compte tenu de l'appel (ERASMUS-EDU-2022-EUR-UNIV) et de la convention de subvention (1010900) entre les institutions associées, INGENIUM peut être définie comme une alliance de dix universités européennes collaborant dans une perspective transnationale et interdisciplinaire.

Elle comprend l'Université d'Oviedo (UNIOVI), l'Université médicale de Sofia (MUS), l'Université de Crète (UoC), l'Université des sciences appliquées de Karlsruhe (HKA), l'Université des sciences appliquées du sud-est de la Finlande (XAMK), l'Université de Skövde (HiS), l'Université technologique de Munster (MTU), l'Université G. d'Annunzio de Chieti-Pescara (Ud'A), l'Université technique "Gheorghe Asachi" de Iași (TUIASI) et l'Université de Rouen Normandie (URN). L'Alliance européenne INGENIUM est soutenue par 25 partenaires associés.

Alignée sur les priorités européennes et les objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, INGENIUM s'engage en faveur de la durabilité et de l'inclusion, croyant au rôle des universités en tant qu'acteurs stratégiques pour relever les défis mondiaux et promouvoir les valeurs sociales, culturelles et économiques.

INGENIUM vise à promouvoir un nouveau modèle de coopération dans l'enseignement supérieur, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, à renforcer la coopération institutionnelle et internationale par le développement de programmes éducatifs interdisciplinaires, de projets et d'initiatives conjoints, et à mettre en place des activités de recherche d'intérêt commun.

Article 2 - Structure organisationnelle de l'Alliance européenne INGENIUM à l'URN

La structure organisationnelle d'INGENIUM à l'URN comprend les rôles suivants :

- Vice-président relations internationales et alliance européenne : sous l'autorité du Président, en collaboration avec l'ensemble des vice-présidents et avec l'appui de la Direction générale des services, des directions, des chargés de mission, des composantes, le Vice-président a notamment pour mission de :

- Animer l'équipe de chargés de mission INGENIUM, en renforçant les liens entre formation et recherche au sein de l'alliance, et en veillant à la création de synergies entre les universités partenaires ;
- Participer aux comités décisionnels de l'alliance (Steering Committee, Alliance Council) et garantir que les décisions prises soient alignées avec la stratégie de l'URN ;
- Engager un dialogue avec les acteurs locaux, notamment les comités consultatifs, pour renforcer l'impact local des projets européens ;
- Représenter l'URN lors des événements et déplacements de l'alliance, et assurer une présence active au sein des réseaux européens d'universités, en collaboration avec la Commission européenne.

- Chargés de mission du président (enseignants-chercheurs) : trois chargés de mission (un par champ de formation et recherche¹) et un chargé de mission transversal « formation » sont nommés par le président. Ils travaillent en relation avec la présidence et la direction générale des services de l'établissement. La mission donne lieu à la rédaction d'un rapport d'activité annuel.

- Coordinatrice locale INGENIUM (personnel administratif) : responsable de la liaison entre les partenaires INGENIUM et l'URN. Elle coordonne les actions de l'URN dans le cadre de l'alliance INGENIUM. Elle assure la responsabilité administrative des personnels du pôle INGENIUM au sein de la Direction des relations internationales et de la coopération (DRIC), ainsi que la déclinaison opérationnelle et la supervision de l'avancement des activités, en veillant au respect des délais et des objectifs.

- Responsable pédagogique INGENIUM d'une formation (enseignant ou enseignant-chercheur) : coordonne la mise en place du parcours INGENIUM dans une formation donnée, en lien avec les partenaires de l'alliance conduisant ainsi à une offre de formation internationale.

- Responsable de l'assurance qualité (QA) : veille au respect des normes de qualité dans les activités conjointes et les projets de recherche en contrôlant constamment les processus et en garantissant l'excellence académique.

- Responsable de l'innovation pédagogique : promeut l'innovation en encourageant l'adoption de nouvelles technologies, de nouvelles méthodes d'enseignement dans le cadre des activités d'INGENIUM.

- Responsable Développement Durable : supervise l'intégration des pratiques de durabilité à l'URN (schéma directeur DD&RSE), en cohérence avec le contexte international : lignes directrices d'INGENIUM, objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU et politiques de durabilité de l'UE.

- Responsable des Systèmes Informatiques : facilite l'intégration de l'infrastructure informatique de l'université avec l'alliance, en assurant un soutien efficace aux activités académiques et administratives, et en promouvant l'utilisation de la numérisation.

- Représentation des partenaires associés : conseil consultatif local composé de représentants des partenaires désignés par le président (CHU, Région Normandie, Métropole, etc.), chargé de fournir un retour d'information et des propositions pour améliorer l'efficacité de l'alliance.

- Représentation des étudiants : conseil consultatif local composé de représentants des étudiants de l'URN désignés par le président, chargé de fournir un retour d'information et des propositions pour améliorer l'efficacité de l'alliance.

- Gestionnaire financier : en charge de la gestion financière des activités liées à INGENIUM à l'URN.

- Chargé de communication : en charge de la promotion et la communication des activités de l'alliance INGENIUM dans et hors l'URN.

Le président peut nommer des chefs de projet ou chargés de mission sur des aspects particuliers (Recherche et Entrepreneuriat, EDI, ...).

Article 3 - Objectifs de l'Alliance

L'Alliance européenne INGENIUM vise à renforcer la coopération multilatérale européenne et poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- Promotion et développement de la mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif entre les partenaires de l'alliance.

¹ 3 grands champs thématiques : *Chimie, Biologie, Santé (CBS)* ; *Matériaux, Énergie, Numérique et Environnement (MENE)* ; *Humanité, Culture et Société (HCS)*

- Développement de programmes d'études conjoints, de diplômes conjoints/doubles, de programmes de doctorat, de cours avancés/spécialisés, de stages et d'activités éducatives, visant à améliorer la qualité de la formation académique, à internationaliser l'enseignement et à favoriser les compétences interculturelles, linguistiques et non techniques nécessaires à l'épanouissement culturel et professionnel.
- Promotion et développement de la recherche scientifique dans des domaines d'intérêt mutuel, partage des ressources, participation à des appels et à des projets internationaux qui améliorent particulièrement la dimension internationale de la recherche et la poursuite de l'excellence scientifique.
- Organisation et promotion d'initiatives conjointes de coopération universitaire visant à relever les défis sociétaux mondiaux, afin de renforcer l'enseignement, la recherche et de renforcer les liens culturels et scientifiques entre les institutions et leurs pays.
- Structuration juridique d'INGENIUM par un statut légal de type EGTC².

Article 4 - Activités à mettre en œuvre

Conformément aux priorités stratégiques de l'URN en matière d'internationalisation, INGENIUM s'implique dans les activités suivantes :

- Développement et amélioration de formations internationales (diplômes conjoints ou doubles), mise en place et promotion de programmes conjoints, programmes de formations doctorales et de cotutelle, cours de spécialisation, stages et activités de formation de tous types (synchrone et/ou asynchrone, présentiel et/ou distanciel).
- Mise en œuvre de programmes d'enseignants et/ou de chercheurs invités pour des activités de formation et/ou de recherche, des projets de formation dans des domaines d'intérêt mutuel, en présentiel et/ou en distanciel.
- Développement d'activités de recherche dans des domaines d'intérêt mutuel, partage des ressources, participation à des appels à projets et à des projets internationaux, production conjointe de publications scientifiques, de revues universitaires et de matériel scientifique pertinent afin de promouvoir la dimension internationale de la recherche et de l'excellence scientifique.
- Développement d'opportunités de formation continue pour le personnel académique, de recherche et administratif pour favoriser une meilleure compréhension de la dynamique internationale, l'échange de compétences et de bonnes pratiques.
- Facilitation de la participation aux programmes de mobilité internationale (y compris les formats mixtes) pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs et le personnel administratif, en veillant à ce que les activités menées à l'étranger soient reconnues.

Article 5 – Mise en œuvre des activités pédagogiques

Les tâches d'enseignement et de soutien aux étudiants, y compris les cours en classe, effectuées par les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université dans le cadre de programmes d'études conjoints tels que les diplômes conjoints/doubles, et les programmes de doctorat, même en mode mixte, menées en collaboration avec ou dans des établissements partenaires INGENIUM doivent être identifiées. L'URN s'engage à travailler sur une reconnaissance progressive des heures faites dans les établissements partenaires.

² EGTC – European Grouping of Territorial Cooperation

Les méthodes, conditions et modalités relatives aux activités des enseignants et/ou chercheurs invités seront définies entre les partenaires d'INGENIUM par le biais d'un accord complémentaire spécifique, sous réserve de vérification des financements disponibles et de la réciprocité.

Article 6 - Représentant d'INGENIUM dans les conseils et commissions de l'URN

Afin d'assurer et de promouvoir une perspective internationale dans les décisions stratégiques de l'université, les personnes associées définies à l'article 2 peuvent participer, sur invitation du président, aux conseils ou commissions de l'université.

Le représentant INGENIUM doit :

- Assurer la cohérence des politiques académiques avec les objectifs de l'Alliance INGENIUM et leur réalisation.
- Promouvoir les initiatives de coopération entre l'URN et les partenaires INGENIUM.
- Contribuer à l'intégration des priorités européennes et internationales dans les plans de développement stratégique de l'Université.
- Suivre l'évolution des initiatives et des activités conjointes avec les partenaires INGENIUM.

Article 7 – Incitations à la participation aux activités d'INGENIUM

La participation des enseignants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et du personnel administratif aux activités d'INGENIUM est considérée comme une valeur ajoutée pour l'université. A cette fin, l'université reconnaît et encourage l'engagement dans des projets, des programmes de mobilité, des programmes de doctorat et des initiatives conjointes avec les partenaires d'INGENIUM. Des incitations peuvent exister et inclure :

- Un accompagnement pour la mise en place de formations (années 2025/2026 et 2026/2027) via :
 - a) Un volume d'heures (12h eqTD) attribué à l'enseignant titulaire responsable de la transformation du diplôme sur l'année de la transformation.
 - b) Un budget par année d'études d'un diplôme pour se déplacer dans les universités partenaires et participer à des réunions préparatoires (5000€ par année d'études du diplôme concerné).
 - c) Une aide à la transformation pédagogique pour la mise en place des enseignements en anglais et éventuellement en asynchrone (selon le modèle de fonctionnement du diplôme retenu au sein du consortium concerné). Chaque heure d'enseignement en anglais sera valorisée à hauteur d'une heure (soit un doublement des heures rémunérées par rapport aux heures faites).

Ces trois aides ne sont valables qu'une seule fois, l'année de la transformation ou de la création dudit diplôme.

- Une prise en compte de l'investissement dans l'attribution des fonds internes pour les projets de recherche en collaboration avec les partenaires INGENIUM.
- Des invitations à des événements INGENIUM et mobilités professionnelles prioritaires dans les établissements INGENIUM.
- Une reconnaissance des activités dans l'alliance (cf. article 2) comme un des critères pour les avancements, promotions et primes.

Article 8 – Principes réglementaires, modèle organisationnel et simplification administrative

Afin d'assurer le succès d'INGENIUM et conformément à l'appel Erasmus+, le vice-président en charge de l'alliance INGENIUM peut, avec l'accord du président, déroger temporairement à des dispositions spécifiques d'autres règlements universitaires de même rang, lorsque cela s'avère nécessaire pour l'exécution des activités de l'Alliance, à condition que la légalité et la légitimité soient respectées et uniquement dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour l'exécution des activités de l'Alliance.

INGENIUM se concentre sur les meilleures pratiques en matière de recherche et de formation conformément :

- au contrat d'établissement 2022-2027 avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et son axe2/objectif 5 : Consolider la visibilité internationale, notamment en s'appuyant sur l'alliance INGENIUM
- à la stratégie internationale de l'université : Axe 2 – Améliorer qualitativement les partenariats internationaux, Orientation 1 : Positionner INGENIUM comme structurant pour l'établissement en matière de recherche, de formation et de fonctionnement.

Article 9- Dispositions finales

Le respect des dispositions du présent règlement est essentiel pour assurer une collaboration efficace, effective et durable avec les partenaires de l'Alliance européenne INGENIUM, et pour promouvoir des activités d'éducation, de formation et de recherche de qualité dans un contexte international.

Charter for the Functioning of the European INGENIUM University at URN

Validated by the URN Executive Board on 09/09/2025

Presented at the URN Administrative Council on 19/09/2025

Article 1 - Scope and definition of the European INGENIUM ALLIANCE

Given the call (ERASMUS-EDU-2022-EUR-UNIV) and the grant agreement (1010900) between the associated institutions, INGENIUM can be defined as an alliance of ten European universities collaborating from a transnational and interdisciplinary perspective.

It includes the University of Oviedo (UNIOVI), the Medical University of Sofia (MUS), the University of Crete (UoC), the University of Applied Sciences Karlsruhe (HKA), the University of Applied Sciences Southeast Finland (XAMK), the University of Skövde (HiS), the Technological University of Munster (MTU), the G. d'Annunzio University of Chieti-Pescara (Ud'A), the "Gheorghe Asachi" Technical University of Iași (TUIASI) and the University of Rouen Normandy (URN). The European INGENIUM Alliance is supported by 25 associated partners.

Aligned with European priorities and the UN 2030 Sustainable Development Goals, INGENIUM is committed to sustainability and inclusion, believing in the role of universities as strategic actors in addressing global challenges and promoting social, cultural and economic values.

INGENIUM aims to promote a new model of cooperation in higher education, notably through the use of new technologies, to strengthen institutional and international cooperation through the development of interdisciplinary educational programmes, joint projects and initiatives, and to set up research activities of common interest.

Article 2 - Organisational structure of the European INGENIUM Alliance at URN

INGENIUM'S organisational structure at URN includes the following roles:

- Vice-President for International Relations and European Alliance: under the authority of the President, in collaboration with all the Vice-Presidents and with the support of the Directorate-General for Services, Directorates, the President's Delegates and the heads of departments, the Vice-President's duties include:

- Lead the team of INGENIUM delegates, strengthening the links between training and research within the alliance, and ensuring the creation of synergies between partner universities;
- Participate in alliance decision-making committees (Steering Committee, Alliance Council) and ensure that decisions taken are aligned with the URN strategy;
- Engage in dialogue with local stakeholders, including advisory committees, to strengthen the local impact of European projects;
- Represent the URN at alliance events and travel, and ensure an active presence within European networks of universities, in collaboration with the European Commission.

- Faculty members appointed as delegates of the President: three delegates (one per field of training and research³) and one cross-disciplinary 'education' delegate are appointed by the president. They

³ 3 main thematic areas: *Chemistry, Biology, Health (CBS); Materials, Energy, Digital and Environment (MENE); Humanity, Culture and Society (HCS)*

work in relation to the presidency and the General Directorate of Services. The mission requires the drafting of an annual activity report.

- INGENIUM Project Coordinator (administrative staff): responsible for the liaison between the INGENIUM partners and the URN. Coordinates the actions of the URN within the framework of the INGENIUM alliance. Serves as the administrative manager of the INGENIUM staff within the International Relations and Cooperation Office (DRIC), as well as the operational implementation and supervision of the progress of activities, ensuring compliance with deadlines and objectives.
- INGENIUM pedagogical program coordinator (teacher or teacher-researcher): coordinates the implementation of the INGENIUM pathway within a specific program of study, in cooperation with alliance partners, thereby creating an international educational offering.
- Quality Assurance Officer (QA): ensures quality standards in joint activities and research projects by constantly monitoring processes and ensuring academic excellence.
- Educational Innovation Officer: promotes innovation by encouraging the adoption of new technologies, new teaching methods as part of INGENIUM activities.
- Sustainability Officer: oversees the integration of sustainability practices at URN (SD&SR Master Plan), consistent with the international context: INGENIUM guidelines, UN 2030 Agenda goals and EU sustainability policies.
- IT Systems Officer: facilitates the integration of the university's IT infrastructure with the alliance, ensuring effective support for academic and administrative activities, and promoting the use of digitization.
- Representation of Associated Partners: local advisory board composed of representatives of the partners designated by the president (CHU, Normandy Region, Métropole, etc.), responsible for providing feedback and proposals to improve the effectiveness of the alliance.
- Representation of Students: local advisory board composed of URN student representatives appointed by the President, responsible for providing feedback and proposals to improve the effectiveness of the alliance.
- Financial Manager: in charge of the financial management of Ingenium-related activities at URN.
- Communications Officer: in charge of promoting and communicating the activities of the INGENIUM alliance inside and outside the URN.

The President may appoint project leaders or delegates on particular aspects (Research and Entrepreneurship, EDI, etc.).

Article 3 - Objectives of the Alliance

The European INGENIUM Alliance aims to strengthen European multilateral cooperation and pursues the following strategic objectives:

- Promotion and development of mobility of students, teachers, researchers and administrative staff between alliance partners.
- Development of joint study programs, joint/double degrees, doctoral programs, advanced/specialised courses, internships and educational activities, aimed at improving the quality of academic training, internationalizing teaching and fostering intercultural, linguistic and soft skills necessary for cultural and professional development.
- Promotion and development of scientific research in areas of mutual interest, sharing of resources, participation in international calls and projects that particularly enhance the international dimension of research and the pursuit of scientific excellence.

- Organisation and promotion of joint initiatives of academic cooperation aimed at addressing global societal challenges, in order to strengthen teaching, research and strengthen cultural and scientific links between institutions and their countries.
- Legal structuring of INGENIUM through a legal status of the EGTC type⁴.

Article 4 - Activities to be implemented

In line with URN's strategic priorities for internationalisation, INGENIUM is involved in the following activities:

- Development and improvement of international training (joint or double degrees), establishment and promotion of joint programs, doctoral and cotutelle training programs, specialisation courses, internships and training activities of all types (synchronous and/or asynchronous, face-to-face and/or distance learning).
- Implementation of teacher and/or visiting researcher programs for training and/or research activities, training projects in areas of mutual interest, face-to-face and/or distance learning.
- Development of research activities in areas of mutual interest, sharing of resources, participation in calls for projects and international projects, joint production of scientific publications, academic journals and relevant scientific material in order to promote the international dimension of research and scientific excellence.
- Development of continuing education opportunities for academic, research and administrative staff to foster a better understanding of international dynamics, exchange of skills and good practices.
- Facilitation of participation in international mobility programmes (including blended formats) for students, teachers, researchers and administrative staff, ensuring that activities carried out abroad are recognised.

Article 5 – Implementation of teaching activities

Teaching and student support tasks, including classroom courses, carried out by university faculty and teacher-researchers under joint study programmes such as joint/double degrees, and doctoral programmes, even in mixed mode, conducted in collaboration with or at INGENIUM partner institutions shall be identified. The URN undertakes to work on a progressive recognition of the hours worked in the partner institutions.

The methods, terms and conditions relating to the activities of visiting teachers and/or researchers will be defined between INGENIUM'S partners through a specific supplementary agreement, subject to verification of available funding and reciprocity.

Article 6 - INGENIUM representative on URN boards and commissions

In order to ensure and promote an international perspective in the strategic decisions of the university, the associated persons defined in Article 2 may participate, at the invitation of the President, in the councils or commissions of the university.

The INGENIUM Representative shall:

- Ensure the coherence of academic policies with the objectives of the INGENIUM Alliance and their achievement.

⁴ EGTC – European Grouping of Territorial Cooperation

- Promote cooperation initiatives between URN and INGENIUM partners.
- Contribute to the integration of European and international priorities in the University's strategic development plans.
- Monitor the evolution of joint initiatives and activities with INGENIUM partners.

Article 7 – Incentives to participate in INGENIUM activities

The participation of teachers, research professors, researchers and administrative staff in INGENIUM activities is seen as an added value for the university. To this end, the university recognises and encourages engagement in projects, mobility programs, doctoral programs, and joint initiatives with INGENIUM partners. Incentives may exist and include:

- Support for the implementation of training (years 2025/2026 and 2026/2027) via:
 - a) A volume of hours (12h eq. TD) allocated to the lead faculty member responsible for the program's transformation during the year of implementation.
 - b) A budget per academic year of a degree program to enable travel to partner universities and participate in preparatory meetings (€5,000 per year of study of the diploma concerned).
 - c) Assistance with pedagogical transformation for the implementation of teaching in English and possibly asynchronously (according to the operating model of the diploma chosen within the consortium concerned). Each hour of teaching in English will be valued at one hour (i.e. a doubling of paid hours compared to hours worked).

These three grants are valid only once, the year of the transformation or the creation of the said diploma.

- Consideration of investment in the allocation of internal funds for research projects in collaboration with INGENIUM partners.
- Invitations to INGENIUM events and priority professional mobility within INGENIUM universities.
- Recognition of alliance-related activities (see Article 2) as one of the criteria for promotions and bonuses.

Article 8 – Regulatory principles, organisational model and administrative simplification

In order to ensure the success of INGENIUM and in accordance with the Erasmus+ call, the Vice-President in charge of the INGENIUM Alliance may, with the agreement of the President, temporarily derogate from specific provisions of other university regulations of the same rank, when this is necessary for the execution of the activities of the Alliance, provided that legality and legitimacy are respected and only to the extent that this is necessary for the execution of the activities of the Alliance.

INGENIUM focuses on best practices in research and training in line with:

- the establishment contract 2022-2027 with the Ministry of Higher Education and Research and its axis 2/objective 5: Consolidate international visibility, in particular by relying on the INGENIUM ALLIANCE
- the university's international strategy: Axis 2 – Qualitatively improve international partnerships, Direction 1: Position INGENIUM as a structurer for the institution in terms of research, training and operation.

Article 9 - Final provisions

Compliance with the provisions of this Charter is essential to ensure effective, efficient and sustainable collaboration with the partners of the European INGENIUM Alliance, and to promote quality education, training and research activities in an international context.